



Certified General
Accountants
Comptables généraux
accrédités

**L'Association des comptables généraux accrédités du Canada
Allocution présentée devant le Comité permanent de la condition féminine
Étude sur la sécurité économique des femmes**

Le 17 mai 2007

Madame la Présidente,

Bonjour.

Je vous remercie de nous donner l'occasion de vous présenter notre point de vue aujourd'hui. Nous apprécions sincèrement ce geste, considérant votre volonté de commencer bientôt la rédaction de votre rapport. Nous sommes heureuses de participer à ce processus et d'ajouter à la discussion.

Je suis Carole Presseault et je suis vice-présidente, Affaires gouvernementales et réglementaires, à l'Association des comptables généraux accrédités du Canada (CGA-Canada), un organisme qui représente 68 000 membres et étudiants au pays et ailleurs dans le monde. Je tiens à souligner que de plus en plus, la proportion de femmes CGA, au Canada, va croissant. Au Québec, l'an dernier, 66 % des nouveaux membres étaient des femmes. Les deux tiers des personnes actuellement inscrites à notre programme d'études en Colombie-Britannique sont des femmes.

En plus d'être un chef de file en matière de défense des intérêts de la profession comptable au Canada et à l'échelle internationale, CGA-Canada se prononce sur un bon nombre de questions sociétales importantes dont la réforme du régime fiscal, la gouvernance d'entreprise, le commerce interprovincial, les régimes de retraite et plus récemment les implications sociales et économiques d'une population vieillissante, afin de défendre les intérêts de ses membres et du public.

Votre comité se penche sur une question d'une importance fondamentale pour le bien-être de la société canadienne. Comme vous le savez, bon nombre de facteurs sociétaux ont une incidence sur la sécurité économique des femmes. Dans un pays aussi prospère que le Canada, on compte encore beaucoup trop de femmes vivant sous le seuil de la pauvreté. À ce chapitre, les statistiques sont stupéfiantes. Vous les avez entendues durant les audiences. J'ai été peinée d'apprendre que, encore aujourd'hui, une femme sur cinq vit dans la pauvreté. Nous vous félicitons de vous efforcer de trouver des solutions à ce problème très concret.

À l'opposé, plus de Canadiennes que jamais décident de devenir entrepreneures. Ces 15 dernières années, le nombre de ces femmes a doublé au pays et il s'accroît à un rythme 60 % plus rapide que dans le cas des hommes.

Ces femmes sont étonnantes. Elles redéfinissent le travail et le milieu de travail. Elles créent des emplois et de la prospérité. Je suis accompagnée aujourd'hui par l'une de ces femmes étonnantes. Il s'agit de Louise Nesterenko, FCGA, une femme entrepreneure qui a déjà été présidente du conseil d'administration de CGA-Canada. Louise habite en Alberta. Au dernier décompte, elle dirigeait trois entreprises regroupant 65 employés et quelque 25 à 30 bénévoles. Mais le plus intéressant, c'est que Louise dirige un type d'entreprise différent. Comme n'importe qui, elle est intéressée à ce que ses entreprises dégagent un profit, mais elle cherche avant tout à faire une contribution à la société. En fait, l'une des entreprises qu'elle a mises sur pied, Books Between Friends, qui vend des

livres et divers articles légèrement usagés, verse tous ses profits à des organismes de bienfaisance de sa région, comme The Between Friends Club of Calgary, The Leukemia and Lymphoma Society, l'INCA, la Société Alzheimer du Canada et la recherche sur le cancer du sein. En 2007, Books Between Friends remettra plus de 60 000 \$ à ces organismes. Et il y a plusieurs autres Louise au Canada... elles ne connaissent pas toutes un succès comparable, mais elles partagent les mêmes aspirations.

Louise fait partie du nombre croissant de Canadiennes qui ont choisi de devenir entrepreneures. Puisque l'économie et la prospérité du Canada dépendent des petites et moyennes entreprises, je pense que les décideurs doivent porter une attention particulière aux femmes comme Louise.

En nous préparant pour notre allocution d'aujourd'hui, nous nous sommes demandées :
« Que faudrait-il pour aider les femmes à réussir en affaires ? De quelle façon le Comité permanent de la condition féminine peut-il changer les choses ? »

Si nous voulons aider les femmes à réussir, nous devons leur fournir des outils fondamentaux. Nous avons identifié quatre pistes de solution :

- 1) Assurer aux femmes un accès plus facile au capital. L'accès au capital demeure un problème de premier ordre pour les femmes entrepreneures. Cette situation est attribuable à plusieurs facteurs, notamment des préjugés qui persistent envers les femmes lorsqu'il s'agit d'établir une cote de crédit, des lacunes en matière de connaissances financières, des réseaux limités, un sexisme tenace et des politiques

- de crédit inflexibles. Nous devons aider nos filles à saisir l'importance d'établir une cote de crédit et d'acquérir de solides connaissances en gestion financière.
- 2) Favoriser l'accès à l'éducation et à la formation. L'éducation est essentielle à la productivité du Canada. Cependant, nous devons insister sur l'éducation en matière de finances et d'entrepreneuriat pour les femmes tôt dans leur carrière, afin de leur fournir les connaissances et les outils nécessaires pour mettre sur pied des entreprises prospères. Nous devons offrir aux femmes des possibilités d'apprentissage et des forums de discussion pour les aider à se constituer des réseaux et à se conseiller entre elles.
 - 3) Permettre aux femmes entrepreneures d'avoir accès à l'assurance-emploi. Les femmes entrepreneures font face à un dilemme unique. En tant qu'employeurs, elles cotisent au programme d'assurance-emploi. Mais en tant que particuliers, elles n'ont pas droit de recevoir des prestations du programme. Les travailleuses autonomes n'ont pas droit à un congé de maternité, ce qui les force à remettre leur projet d'avoir un enfant jusqu'à ce que leur entreprise soit bien établie, ou encore à attendre que leur famille soit bien établie avant de mettre une entreprise sur pied. Et le besoin de fournir des soins à des parents vieillissants ajoute des responsabilités supplémentaires aux femmes, beaucoup d'entre elles assumant le rôle d'aidant naturel.

De plus, les statistiques relatives aux régimes de retraite pour les femmes sont plutôt sombres. L'augmentation du plafond de cotisation au REER et la possibilité d'utiliser les fonds placés dans un REER comme garantie pour le démarrage

d'entreprises « admissibles » sont des exemples de stratégies qui pourraient faire une différence à cet égard.

- 4) Enfin, il y a la fiscalité. Nous avons constaté certaines améliorations à cet égard avec la hausse du seuil d'imposition des petites entreprises. Le système fiscal devrait soutenir l'entrepreneuriat. La possibilité d'utiliser les fonds placés dans un REER à des fins d'investissement pourrait faciliter l'accès au capital; l'instauration de crédits d'impôt pour encourager le démarrage d'entreprises dans des secteurs innovateurs ou l'instauration de crédits d'impôt pour les entreprises qui embauchent, forment et perfectionnent des femmes qui reviennent sur le marché du travail après un congé de maternité ou un congé pour assumer d'autres responsabilités familiales, seraient d'autres mesures qui pourraient améliorer la situation.

Ce sont là quelques problèmes que le gouvernement fédéral peut régler. Et nous suggérons des mesures à la fois simples et réalisables pour ce faire.

M^{me} Nesterenko et moi-même serons très heureuses de répondre à vos questions. Je vous remercie.